



# PRÉFET DE L'ALLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Sous-préfecture de  
Montluçon

Montluçon, le 17 JUIL 2026

Pôle sécurité et animation des  
politiques publiques

## Commission de suivi de site ALL' CHEM Compte-rendu de la réunion du 9 juin 2026

Tenue sous la présidence de M. Laurent ALATON, sous-préfet de Montluçon.

### Etaient présents :

#### ■ Collège « Administrations de l'Etat »

DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Julie CROUSEAUD - Unité interdépartementale Cantal Allier Puy-de-Dôme

SDIS : Capitaine Philippe JEANNIN

SIDPC : Jean-Luc VIGNAUD

Police Nationale : Commandant Olivier GARCIA

DDT : HENEULT David

DSDEN : Florian GUERARD, référent sûreté départemental

#### ■ Collège « Elus des collectivités territoriales ou établissements de coopération intercommunale »

Mairie de Montluçon : Philippe PERCHE – Maire

Mairie de Désertines : Jean-Luc BERNARD – Adjoint au Maire de Désertines

Président du Conseil Départemental : Christian CHITO – Vice-Président

Président de Montluçon Communauté : Philippe PERCHE

#### ■ Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

Fédération de la Région Auvergne pour la nature et l'Environnement et Fédération Nature Environnement Allier :  
Andrée ROUFFET-PINON

Association des Riverains de l'usine ALL' CHEM (ARAC 03) : Catherine GENET - présidente

Centre Technique Régional de la Consommation et de l'Environnement AURA : Philippe DUBOISSET

Lycée Albert Einstein : Dominique BIZEUL - Proviseur

CCI Allier : Thierry BOUTET

#### ■ Collège « Exploitants des installations classées pour laquelle la commission a été créée »

Xavier LEVEAU – directeur du site ALL' CHEM et responsable Hygiène Sécurité Environnement

Laurent LEPINE – directeur de projet - groupe SÉCHÉ

#### ■ Collège « Salariés des installations classées pour laquelle la commission a été créée »

Alexandre BACQUET – secrétaire CSSCT ALL'CHEM

Cyril TISSET – membre élu CSE ALL'CHEM

### Etaient excusés :

#### ■ Collège « Administration de l'Etat »

ARS DD03

#### ■ Collège « Riverains et Associations de protection de l'environnement »

Mme Maud MAGNIEN, directrice centre commercial St-Jacques

Monsieur le sous-préfet ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

## **Rappel de l'ordre du jour :**

- Bilan de l'exploitant
- Bilan de l'action de l'inspection des ICPE
- Information des collectivités sur leurs projets (aménagements, urbanisme, voirie...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement
- Questions diverses

## **I – Bilan de l'exploitant**

a) Présentation par M. Xavier Leveau du Groupe Séché et de sa filiale Speichim Processing (document joint)

Le Groupe Séché est propriétaire de l'entreprise All'Chem depuis le 10 juin 2022.

Séché Environnement est un groupe industriel familial français, spécialisé dans le domaine de l'environnement, de la gestion de tous les types de déchets.

Le groupe comptabilise 7 450 salariés dans le monde dont 3 000 en France.

CA 2025 : 1 152 M€ (36 % du chiffre d'affaires réalisé à l'international).

Le groupe Séché dispose de plusieurs filiales dont Speichim Processing (pôle chimie du groupe) qui regroupe 3 activités autour des solvants :

- régénération et purification des solvants avec restitution aux clients
- purification à façon d'intermédiaires chimiques
- synthèse de produits chimiques à destination des secteurs de la pharmacie, de la chimie fine et de l'énergie

Speichim Processing compte 5 sites de production en Europe dont un en Espagne, avec 210 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 57M€ pour l'ensemble des sites en 2025.

Ses principaux secteurs d'activité sont notamment l'industrie pharmaceutique, les cosmétiques, les arômes et parfums, la chimie fine et la pétrochimie.

M. Leveau rappelle le contexte dans lequel Speichim Processing évolue. En effet, l'entreprise doit faire face à une situation très difficile concernant la chimie en raison d'une concurrence asiatique très importante, les matières provenant uniquement de l'Asie, et de coûts énergétiques très élevés. Le secteur de la chimie est en croissance dans le monde mais la part européenne est en décroissance. Cette situation a un impact sur l'activité et entraîne des fermetures de sites et des plans de licenciements.

Cependant, certains secteurs d'activité à forte valeur ajoutée semblent mieux résister tels que l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou encore celle des arômes et parfums.

En 2025, le groupe Séché a dû soutenir financièrement l'entreprise qui enregistrait une baisse d'activité et un déficit de 4 M€. Le pôle chimie reste cependant un axe de développement important pour le groupe.

Début 2025, suite à la perte de son principal client (représentant +50 % de son Chiffre d'Affaires), le site de Montluçon a dû s'adapter en mettant en place dès juin 2025 un plan de réorganisation qui a nécessité le licenciement de 9 salariés et la réorientation de sa production.

Depuis fin 2025, grâce à la recherche et développement dans les secteurs d'activité à forte valeur ajoutée, un léger rebond d'activité a été constaté sur 2026.

Le site de Montluçon, installation classée SEVESO seuil haut fait de la sécurité une priorité. Il compte 49 salariés majoritairement employés sur des fonctions de production et de support technique. L'activité principale réside dans la synthèse à façon d'une gamme de molécules organiques à haute valeur ajoutée pour la chimie fine. Son chiffre d'affaires se monte à 9,2 M€ pour 2025 (41 % du CA est consacré à l'activité pharmacie et 24 % à la santé humaine).

Depuis le rachat par le groupe Séché Environnement, le niveau d'investissements demeure très élevé. Le site a en effet investi 1,2 M€ dans les domaines environnementaux et sécuritaires en 2025.

### ↳ Le bilan de l'activité du site :

Dans un contexte économique défavorable dans le secteur de la chimie, l'entreprise a subi une forte baisse d'activité avec un chiffre d'affaires amoindri en 2025.

Pour sortir de ces difficultés, l'entreprise a notamment diversifié son portefeuille client dans les domaines de la cosmétique et des compléments alimentaires et a également développé de nouveaux produits sur son laboratoire situé à Commeny.

Cependant, le rebond d'activité constaté en 2026 a permis à l'entreprise de recruter 3 personnes en intérim.

L'objectif pour 2026 est de contenir le déficit à 0,5 M€ en mettant en œuvre de nouvelles fabrications, en s'engageant sur le long terme avec de nouveaux clients industriels et en maintenant un plan d'économies.

Malgré les difficultés, le groupe Séché Environnement maintient un niveau d'investissements élevé dans les domaines environnemental et sécuritaire (1 500 K€ ont été investis pour la construction d'une plateforme de conteneurs de produits inflammables mise en service en octobre 2025).

### ↳ La situation administrative :

L'entreprise a fait l'objet :

- de contrôles inopinés diligentés par les services de la DREAL en novembre 2025 sur les rejets canalisés dans l'air (COV) et sur les rejets aqueux. Ces contrôles se sont révélés conformes aux normes en vigueur.
- de deux inspections menées en juillet et décembre 2025 par la DREAL sur les risques accidentels, en présence du SDIS, et chroniques.

Une mise à jour de l'étude des dangers a été remise aux services de la DREAL en mai 2026 pour validation. Il en découlera la mise à jour du Plan d'Opération Interne.

L'actualisation du Plan Etablissement Repertorié réalisée avec les services du SDIS est en cours d'instruction.

Aucun incident industriel n'est à déplorer en 2025.

### ↳ La prévention des risques :

Le 24 juin 2026, l'exploitant organisera une « journée sécurité » durant laquelle l'usine sera arrêtée pour permettre à l'ensemble du personnel de participer à cette journée de sensibilisation sur la sécurité.

En 2024, l'exploitant avait invité les sapeurs-pompiers de Montluçon à découvrir le site ainsi que les moyens de prévention et de protection. Une centaine de sapeurs-pompiers avaient pris part à cette visite. Suite à cette action, il a été décidé d'élaborer un partenariat pour des mises en situations sur site et des entraînements sur plateau feu du SDIS.

### ↳ Les plaintes extérieures :

En 2025, aucune plainte n'a été reçue ni pour les odeurs ni pour le bruit. Des équipements anciens et bruyants ont été remplacés fin 2025. Une campagne de mesure de bruit est prévue tous les trois ans, la prochaine aura lieu en juillet 2027.

### ↳ Observations :

Mme Genet, présidente de l'ARAC 03, souhaite savoir si des mesures réglementaires des rejets atmosphériques (COV) sont réalisées à l'issue de chaque production d'un nouveau produit.

En réponse, M. Leveau explique que l'étude des risques sanitaires est réalisée sur un an et sur un échantillonnage représentatif de l'activité globale de l'exploitant.

Suite à la demande de Mme Genet de pouvoir prendre connaissance de l'étude des dangers, Mme Crouseaud explique que ce document, très technique, est difficilement accessible au grand public et n'est plus diffusable en raison du Plan Vigipirate. Elle conseille de se reporter aux fiches d'information au public, aux rapports d'inspection disponibles sur le site Internet ou aux rapports d'instruction réalisés par la DREAL, également accessibles, visant à accompagner des modifications de prescriptions applicables aux sites SEVESO. Ces rapports sont faits pour montrer que le risque est acceptable tant sur le plan accidentel que chronique et pour que le public puisse comprendre les impacts.

En cas de nouvelles synthèses chimiques produites non connues sur le site, une nouvelle étude de dangers et des impacts chroniques serait réalisée et présentée en CSS.

Mme Rouffet-Pinon souligne que depuis sa reprise, All'Chem a fait de gros progrès dans le domaine de la sécurité. Pour sa part, elle estime que la direction a su prendre les mesures qui convenaient pour réduire le danger.

Elle fait part également de son inquiétude quant au manque de culture du risque dans la zone commerciale St Jacques 2 et souhaite que des actions soient entreprises pour y remédier.

M. le Sous-Préfet estime que l'information du public est un sujet très sensible, dépassant le sujet All'Chem et qui nécessite d'être travaillé.

## **II – Bilan d'action de l'inspection des ICPE**

Présentation par Mme CROUSEAUD (document joint) des actions de l'inspection depuis la dernière CSS qui a eu lieu le 10 avril 2025. Deux visites d'inspection ont été réalisées le 10 juillet 2025 et le 11 décembre 2025.

Les principaux points développés ont été les suivants :

### **↳ Rejets dans l'air :**

Les mesures des COV sont réalisées tous les ans sur la cheminée principale collectant et traitant les émissions des ateliers.

L'exploitant a fait procéder à de nouvelles mesures des COV en juin 2025 dont les résultats se sont révélés conformes à la réglementation nationale.

Un contrôle inopiné a été mené par la DREAL en novembre 2025 qui n'a pas détecté de COV à caractère cancérigène et a conclu à une bonne maîtrise du système de traitement des émissions dans l'air. Les mesures réalisées sont en conformité avec les prochaines normes qui seront applicables à tous les sites chimiques en fin d'année 2026.

### **↳ Eau :**

Un contrôle inopiné des rejets aqueux envoyés à la STEP de Montluçon a eu lieu en 2025. Des non conformités en hydrocarbures, toluène et chlorobenzène ont été relevées.

Le rejet des eaux pluviales mélangé avec des eaux de purge de TAR et de chaudière opéré par l'exploitant dans le Cher, fait l'objet de discussions pour se positionner officiellement sur cette pratique.

### **↳ Pollution des sols :**

La pollution des eaux souterraines constatée sur le site demande des investigations supplémentaires notamment en limite de propriété afin de vérifier un éventuel impact hors site.

### **↳ Bruit :**

Fin 2023, l'exploitant a mis en place un mur anti bruit à proximité des tours aéroréfrigérantes. Des mesures du niveau sonore ont été effectuées en 2024 et ont révélé une non-conformité de nuit et sur les zones à émergence réglementée nuit et jour. Un plan d'actions a été mis en place par l'exploitant, à savoir le remplacement des équipements les plus bruyants (ventilateur, casse vide...). Aucune plainte n'a été émise.

### **↳ Etude de danger :**

La mise à jour quinquennale de l'étude de danger remise fin mai 2026 par l'exploitant est en cours d'instruction par les services de la DREAL. Cette étude va permettre de vérifier la maîtrise du risque sur le site et la compatibilité avec le PPRT, le PPI et le POI.

↳ **Plan d'Opération Interne (POI) :**

A l'issue de l'instruction de l'étude de danger, l'exploitant devra mettre à jour son POI.

↳ **Observations :**

Mme Rouffet-Pinon demande que les résultats d'analyse des rejets aqueux envoyés à la STEP de Montluçon et dans le Cher puissent être communiqués au Sage Cher Amont. L'exploitant a indiqué pouvoir transmettre ces résultats.

Mme Genet souhaite savoir si Montluçon Habitat qui gère l'ensemble HLM situé rue de la Glacière, a effectué des travaux pour mettre des salles de confinement à disposition des locataires.

M. le Maire de Montluçon va s'enquérir de ce sujet auprès de Montluçon Habitat.

Mme Genet exprime le souhait, au nom de l'ARAC, d'être associée au prochain exercice qui pourrait être organisé par l'exploitant et les services de l'État afin d'évaluer la réactivité de la population.

Mme Rouffet-Pinon souhaiterait également être invitée.

**IV – Information des collectivités sur leurs projets pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement**

Les élus présents n'ont pas d'informations particulières à communiquer.

**V – Questions diverses**

Néant.

Le sous-préfet de Montluçon  
Président de la Commission de suivi de site

  
Laurent ALATON